

Liminaire FO



Dernière CAP locale

Monsieur le Président

Cette CAP locale d'évaluation est la dernière CAPL d'évaluation. La dernière CAP locale tout court également. Parce que ceux qui nous gouvernent ne veulent pas d'un dialogue social. Les représentants des Personnels dérangent. Tout est fait pour les museler.

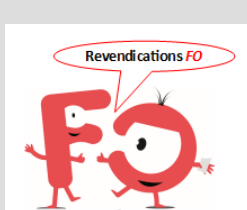
Pour autant, à **FO**, nous continuons et nous continuerons à vous interpeler. Car casser le dialogue social est risqué : encore une fois nous vous alertons sur la situation à la DRFiP44 comme partout à la DGFIP.

Les agents sont usés, écœurés, désabusés : ils n'en peuvent plus de ne pas être en capacité de réaliser convenablement et sereinement leurs missions et ils s'épuisent pourtant à tenter de le faire aux mieux « *pour l'usager et pour leurs collègues* » alors que les effectifs sont insuffisants.

Et la crise financière - qui plonge encore un peu plus de citoyens dans les difficultés financières quand ce n'est pas tout simplement la pauvreté - va encore les faire venir un peu plus à nos guichets.

Car NON :

- Tout le monde ne maîtrise pas le numérique,
- Tout le monde ne vit pas dans l'abondance
- Tout le monde en vit pas dans l'insouciance !
- Il faut mettre un terme à ce mépris de classe.



FO DGFIP exige l'abandon des dispositions issues de la Loi de transformation de la Fonction Publique.

FO DGFIP revendique le passage en Commissions Administratives

Paritaires de tous les actes de gestion concernant la carrière des agents.

Le contexte

Une CAP locale de recours d'évaluation s'est déjà tenue le 28 juin dernier (lire le compte-rendu **FO ICI**).

Il restait deux dossiers à instruire, la DRFiP44 ayant fixé la date avant la date limite des recours.

Ce jeudi, ce sont 2 dossiers de B qui ont été soumis à la CAP locale, pour des contrôleurs d'un même service.

Le vote

La DRFiP44 n'ayant que très partiellement répondu aux recours, le vote a été unanimement négatif.

Les chiffres définitifs du 44

2022	2021
Nombre de recours en CAPL	
2A	2A
10B	3B
0C	2C
-----	-----
10 dossiers	7 dossiers

En 2023, les recours d'évaluation seront discutés en CAP nationale. Ce n'est pas pour ça qu'il faudra vous abstenir !

Votre évaluation a un rôle capital dans votre promotion par tableau d'avancement ou par liste d'aptitude ! Ne pas l'oublier

